

**EXTRAIT DU REGISTRE**  
**DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**SÉANCE DU 28 MARS 2019**

JCT/IC/NL – N° VILLE\_2019DL030

**Date de convocation** : 21 mars 2019

**Affichage du compte-rendu** : 4 avril 2019

**Nombre de conseillers en exercice** : 33

**OBJET : ADHÉSION À L'ASSOCIATION RÉSEAU FRANCOPHONE DES VILLES AMIES DES AÎNÉS – ADHÉSION – DÉSIGNATION DU REPRÉSENTANT DE LA VILLE**

L'an deux mille dix neuf, le vingt huit mars à 19:30 heures le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude TALBOT.

Présents : Jean-Claude TALBOT, Thierry BUTIN, Martine BONNAUD, Danièle POTIRON, Michel MALTRAIT, Claude COLIN, Dominique BABE, Florent RIVOIRE, Souade KACI, Eddie BREVALLE, Thierry HAON, Véronique GIROMAGNY, Alain VIOLLET, Chantal RUBIO, Eliane LEON, Gérard POTIRON, Christiane PUTHOD, Alain LEGRAS, Yves MONTANGERAND, Cécile TOURNIER, Laurence MOULIN, Eric MAILLET, Joël CAS, Lilian MORINON, Maurice DUMONTET, Thierry MOLLARET, Guy PENDARIES, Sylviane STRETTI, Joëlle NATALINI, Réjane CLOUPET

Excusés / pouvoirs : Annie BERTON (donne pouvoir à Réjane CLOUPET)

Excusés / absents : Céline BARIOZ, Philippe COLSON

Secrétaire de séance : Eric MAILLET

Rapporteur : Martine BONNAUD

Face à la nécessité pour les villes de s'interroger sur le vieillissement de leur population, est née l'initiative mondiale des Villes amies des aînés, lancée en 2006 par l'Organisation Mondiale de la Santé. L'objectif poursuivi est d'adapter nos territoires à une population vieillissante pour permettre d'améliorer ses conditions d'épanouissement.

L'association internationale Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés, sans but lucratif, a pour objectif de développer au niveau francophone le Réseau mondial des Villes Amies Des Aînés de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) en favorisant les échanges d'informations et de bonnes pratiques entre les villes adhérentes et créer ainsi les conditions d'une meilleure adaptation de la ville aux aînés. Il semble important pour notre commune de participer à cette dynamique et d'adhérer à ce réseau eu égard aux enjeux que présente notre territoire. C'est pourquoi, il est proposé au conseil municipal que notre ville s'engage dans la démarche de l'OMS à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019.

Le montant de la cotisation annuelle pour l'année 2019 s'élève à 290,00 €.

**En conséquence, après en avoir délibéré le conseil municipal :**

- **APPROUVE** l'adhésion de la ville à l'association « Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés » ;
- **AUTORISE** Monsieur le maire par délégation, pour la durée de son mandat, à signer tout acte relatif à cette adhésion et à son renouvellement ;
- **DÉSIGNE** Madame Martine BONNAUD adjointe chargée aux Solidarités et aux Affaires Sociales en tant que titulaire et Monsieur Gérard POTIRON conseiller municipal en tant que suppléant pour représenter la ville de CORBAS au sein de cette association ;
- **DIT** que le versement de la cotisation s'effectuera au regard d'une pièce justificative fournie par l'association et que la dépense sera inscrite au chapitre 011 compte 6281.

**Adopté à l'unanimité**

Fait à CORBAS, les jour, mois, et  
an que dessus,  
au registre sont les signatures.  
Pour copie conforme,

Le Maire,  
Jean-Claude TALBOT.